

CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ORALES DES
UE 5.3 S3 - « Communication et conduite de projet » - 20 points – 4 ECTS
Et
UE 3.2 S3 – « Projet de soins infirmiers » - 20 points – 1 ECTS

L'évaluation est un oral de groupe de 4 à 5 étudiants de 60 minutes incluant les UE 5.3 S3 et UE 3.2 S3.

La présentation orale des travaux d'évaluation se fera dans l'ordre suivant : UE5.3 S3 puis UE3.2 S3 :

- La note est une note de groupe.
- Seul l'exposé oral est évalué.
- Vous pouvez disposer de notes écrites.
- Tout retard ou absence fera l'objet d'une session 2 pour l'étudiant(e) absent(e).

CONSIGNES SPECIFIQUES POUR L'EVALUATION ORALE DE L'UE 5.3 S3
« Communication et conduite de projet » - 20 points – 4 ECTS

A partir du cas clinique intégratif sur l'AVC, vous présentez les différents champs de connaissances repérés dont le champ relationnel, en vous appuyant sur l'outil de présentation de votre choix. Vous présentez ce support de travail sous format papier ou numérique pour l'oral.

Au cours de l'évaluation orale, chaque étudiant sera individuellement interrogé sur les connaissances mobilisées à partir de cette situation.

CONSIGNES POUR L'ÉVALUATION ORALE DE L'UE 3.2 S3

« Projet de soins infirmiers » - 20 points – 1ECTS

Elaborez une démarche clinique à partir de la situation donnée :

- 1- Présentez la situation clinique de la personne soignée au 20^{ème} jour d'hospitalisation, par une macro cible.**

- 2- Identifiez et hiérarchisez tous les problèmes réels et potentiels de santé de Mme B. en vous aidant du tableau TRIFOCAL ou des 14 besoins de V. HENDERSON. Le tableau ne sera pas présenté à l'oral**

- 3- Elaborez le projet de soin en faisant apparaître l'interdisciplinarité.**

- 4- A l'oral, vous développerez un problème choisi par le formateur**